

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 février 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3773-2011.

Gaz Métro - modifications de certaines méthodes comptables associées au passage aux PCGR des États-Unis.

Planification de l'audience du 23 février 2012 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Nous confirmons que le soussigné sera présent à l'audience du 23 février 2012 pour l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

Notre témoin-expert, Monsieur Jean S. Picard, ne pourra toutefois pas y être pour un motif médical l'en empêchant durant la quasi-totalité de la journée. SÉ-AQLPA ont déjà déposé au dossier son *curriculum vitae* (C-SÉ-AQLPA-0005, SÉ-AQLPA-1, Document 1), son rapport d'expertise (C-SÉ-AQLPA-0010, SÉ-AQLPA-2, Document 1) et ses réponses aux questions écrites de la Régie (C-SÉ-AQLPA-0012, SÉ-AQLPA-2, Document 1). Nous prions donc respectueusement la Régie d'accepter cette preuve écrite pour valoir comme témoignage écrit de l'expert, sans nécessité d'un témoignage oral.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et l'intervenante.